



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

[muni.hampden@hsf.qc.ca](mailto:muni.hampden@hsf.qc.ca)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue en vidéoconférence, le mardi 2 février 2021 à 19 h 30.**

**Sont présents :**

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

**Est absent :**

**Maire Bertrand Prévost**

**Formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante Lisa Irving.**

**Sont aussi présentes la secrétaire-trésorière, Manon Roy qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée et Anne-Marie Lacourse qui agit comme secrétaire du verbatim.**

**#1 Ouverture de la séance**

La mairesse suppléante Lisa Irving ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**#2 2021-02-010 Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021
  - 3.1 Suivi au procès-verbal
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Rapport du service incendie et urbanisme
7. Question par courriel ou téléphone
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance
  - Courrier loisirs
10. Résolutions
  - 10.1 Entente de vitalisation FRR volet 4
  - 10.2 Procédure d'embauche
11. Varia

- Vacances directrice générale
- Demande de Lisa Irving
- Évaluation du directeur voirie
- Lettre du maire
- Verbatim
- Dépenses service incendie

12. Période de questions

13. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté, en gardant le Varia ouvert.

**Adoptée**

### #3 2021-02-011 **Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal du 12 janvier 2021, et qu'ils en ont pris connaissance ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé, par le conseiller Martin Turcotte, d'adopter le procès-verbal du 12 janvier 2021, et résolu à l'unanimité des membres présents, qu'ils renoncent à la lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que présenté.

**Adoptée**

### #4 **Rapport des comités et du maire**

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

### #5 **Rapport de la Directrice générale, secrétaire-trésorière**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel, au 31 janvier 2021.

### #6 **Rapport du service incendie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois de janvier 2021 du Service incendie par le chef pompier Daniel Beauchesne, ainsi que le rapport mensuel pour le service d'urbanisme par Fernando Rosas.

### #7 **Questions du public**

Questions et/ou commentaires:

- Aucune question reçue par courriel ou par téléphone

### #8 2021-02-012 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 34 160,70 \$ pour les déboursés 202100026 à # 202100043.

**QUE** le conseil prend connaissance des salaires de 11 549,49 \$ pour les déboursés : #202100000 à # 202100025.

**Adoptée**

## **#9 Correspondances**

- Courrier Loisirs

## **#10 Résolutions**

### **#10.1 2021-02-013 FRR Volet 4 – Soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité**

**CONSIDÉRANT** le projet de loi n° 47 Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités a été sanctionné à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 2019, créant le Fonds régions et ruralité (FRR);

**CONSIDÉRANT** que le partenariat 2020-2024 prévoit un volet qui offre la possibilité de conclure une entente de vitalisation qui permettra à la MRC de bonifier ses interventions au bénéfice des milieux présentant des défis de vitalisation;

**CONSIDÉRANT** que ce volet est doté d'une enveloppe annuelle de 295 943 \$ totalisant 1 479 715 \$ pour la période 2020-2024;

**CONSIDÉRANT** qu'afin d'obtenir un premier versement, la MRC doit conclure une entente de vitalisation avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à laquelle seront également signataire la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, la municipalité de Chartierville, la municipalité de La Patrie, la municipalité du Canton de Hampden, la municipalité de Scotstown et la municipalité de Weedon (municipalités ayant un indice de vitalité économique au 5e rang quintile);

**CONSIDÉRANT** que la MRC souhaite signifier au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation son intérêt à conclure cette entente de vitalisation;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités mentionnées ci-dessus sont favorables à la conclusion de cette entente de vitalisation;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité de vitalisation sera formé dans un délai d'au maximum 60 jours suivant la signature de l'entente de vitalisation;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité du Canton de Hampden doit désigner ses représentants au comité de vitalisation;

Il est proposé par

le conseiller Pascal Prévost et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité du Canton de Hampden confirme son intérêt au Ministère des Affaires

Municipales et de l'Habitation (MAMH) à conclure une entente vitalisation et autorise le maire à signer l'entente et tout autre document à cet égard avec le MAMH et les municipalités visées.

Le conseil municipal du Canton de Hampden désigne le maire et la Directrice générale pour représenter la municipalité au sein du comité de vitalisation.

**Adoptée**

**#10.2 2021-02-014 Adoption de la procédure d'embauche**

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil met en place la procédure d'embauche.

**Adoptée**

**#11 Période de questions**

Aucun public présent

**#7 2021-02-015 Levée de séance**

À 20 h 51 le conseiller Pascal Prévost propose la levée de la séance extraordinaire.

**Adoptée**

---

Bertrand Prévost,  
Maire

---

Manon Roy,  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière